

# Elbeuf. La lycéenne Ouardia Bendjemar menacée d'expulsion à trois mois du bac

Ouardia Bendjemar est une jeune lycéenne au lycée Buisson d'Elbeuf. Elle vient de recevoir une obligation de quitter le territoire français alors qu'elle doit passer son baccalauréat dans 3 mois.

Ouardia Bendjemar a 19 ans et demi. Cela fait deux ans et sept mois que Ouardia réside sur le territoire français. Depuis la seconde, elle suit sa scolarité au lycée Ferdinand-Buisson d'Elbeuf (Seine-Maritime).

Elle est actuellement en terminale générale spécialité physique et sciences et vie de la terre (SVT).

Elle doit passer son baccalauréat dans trois mois. Aujourd'hui, elle se bat pour rester en France avec le soutien de ses professeurs et camarades de classe. Ouardia est une élève « **exemplaire et fait preuve d'une parfaite intégration** », indique son comité de soutien.

Originaire d'Algérie et arrivée en France à l'âge de 16 ans, elle réside chez sa soeur à Grand-Couronne. Avec une moyenne générale de 14 sur 20, c'est une bonne élève.

Rien ne laissait présager qu'elle reçoit, en février, une obligation de quitter le territoire français après avoir fait sa demande de titre de séjour à sa majorité : « **Mon dossier est pourtant légal. Je n'ai rien fait de mal. Je ne comprends pourquoi j'ai reçu une obligation de quitter le territoire. À l'heure actuelle, je me demande pourquoi ça tombe sur moi alors que j'ai des bonnes notes** », assure la lycéenne.

## Un titre de séjour inaccessible

Rien n'est simple pour la jeune femme. Rien que déposer sa demande de titre de séjour s'est apparenté à un véritable parcours du combattant : « **Quand j'avais 18 ans, j'avais déposé mon dossier en préfecture toute seule. Ils ont refusé de prendre le dossier, détaille la lycéenne. Je suis repartie avec cette fois-ci des témoins. Ils ont encore refusé. J'ai déposé un dossier en 2019 avec mon avocate, ils ont encore refusé. C'est là qu'on a attaqué en justice en août 2020. J'ai été convoqué devant le tribunal administratif à Rouen. La juge a ordonné une ordonnance d'obligation d'étude de dossier pour que la**

préfecture puisse étudier le dossier et me délivrer un récépissé fin août. [...] Ils m'ont envoyé un courrier pour récupérer mon récépissé qui est valable jusqu'au mois de mai 2021, de novembre à mai. [...] Le 18 février, la préfecture m'a envoyé un courrier avec l'obligation de quitter le territoire français. C'est là que j'ai vu avec mon avocate pour faire un recours et faire également une demande d'aide juridictionnelle. »

Soutiens des profs et des élus

Aujourd'hui, la pétition en ligne de soutien à Ouardia Bendjemar, qui a été lancée le mardi 23 mars, a atteint les 13 800 signatures.

Si Ouardia obtient sa régularisation, elle pourra passer son baccalauréat. La jeune femme souhaite poursuivre ses études à l'université. « **Mon rêve, c'est de devenir médecin en France** », indique-t-elle. « **La France, c'est mon pays. Après 2 ans et demi, je ne vois pas comment je vais refaire ma vie si je suis expulsée.** »

La mairie de Grand-Couronne apporte également son soutien à la jeune femme : un courrier va être adressé au ministre de l'Intérieur, Gérald Darmanin. Le samedi 20 mars matin, Ouardia a eu un parrainage à la mairie de Grand-Couronne. « **C'est un baptême républicain symbolique. Mes profs se sont proposés pour devenir parrains et marraines avec le soutien de la maire.** »

Les deux édiles, Julie Lesage, maire de Grand-Couronne et Djoudé Merabet, maire d'El-beuf, ont été présents pour procéder au parrainage. Quatre élus et enseignants ont accepté d'être marraines et parrains de Ouardia.

Après l'engagement solennel de chaque d'entre eux, un acte de parrainage a été signé et délivré aux marraines, parrains et à leur filleule Ouardia. Un parrainage symbolique qui peut aider leur nouvelle filleule à poursuivre sa scolarité. « **C'est un honneur de parrainer une jeune fille comme Ouardia. Ce qui lui arrive, c'est intolérable surtout dans un pays qui prône les valeurs de l'égalité et de fraternité. On espère que cela va changer la donne** », explique l'un des parrains à l'issue de la cérémonie.

Une situation stressante pour la jeune femme

C'est avec une certaine émotion que la jeune femme s'exprime : « **Merci beaucoup pour votre soutien, je ne l'oublierai jamais. Ça me touche énormément** », déclare-t-elle.

« **C'est très situation difficile, explique la jeune femme, C'est stressant à quelques mois du bac. Je ne sais pas ce qui m'attend. [...] Je pensais que j'étais dans mon bon droit. Je suis venue en France uniquement pour rendre visite à ma soeur donc je suis rentrée avec un visa touristique. Par la suite, ma soeur s'est renseignée pour savoir si je pouvais continuer ma scolarité ici. Je suis rentrée au lycée entre-temps et ma soeur a fait les démarches pour avoir une attestation Kafala (N.D.L.R. : l'équivalent d'une adoption en France) et elle a réussi à l'obtenir. Je n'ai pas voulu tricher pour étudier ici.**

**Qu'est-ce que se passe si on me renvoie ? Je vais devoir refaire toute ma vie ? À trois mois du bac ? »**

Alors que nous mettons sous presse, nous apprenons que Ouardia Bendjemar a été convoqué par la préfecture ce lundi 22 mars. Elle a reçu un récépissé valable jusqu'au 30 juin et renouvelable de 1 mois, c'est-à-dire que jusqu'au 31 juillet.

Elle va pouvoir passer son bac.

Une manifestation va avoir lieu à 7 h 30 au lycée Buisson, vendredi 26 mars pour soutenir la lycéenne et afin qu'elle puisse obtenir un titre de séjour pour poursuivre ses études.

Auria Boukar

Le Journal d'Elbeuf



Ouardia Bendjemar a reçu le soutien de ses professeurs et élèves du lycée Buisson.



Ouardia Bendjemar est arrivée d'Algérie à l'âge de 16 ans.